

## D'où vient le patronyme Auclair/Leclerc?

Pour répondre à cette question, la première chose à dire est de ne pas se laisser distraire par les diverses façons d'écrire *Auclair* ou *Leclerc*, qui sont innombrables. Ici, il faut partir de la phonétique, non de l'orthographe. Ceci étant dit, on peut trouver à notre patronyme quatre origines, sans que l'une d'elles ait été exclusive. Ce sont: 1) le prénom chrétien *Clair*, 2) le surnom indiquant une fonction *clerc*, 3) un vestige de la langue celtique, 4) une localité de la Normandie, *Clères*.

1) Voyons de plus près la première hypothèse. En France, jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle, les gens ne portent qu'un nom, celui qu'ils ont reçu au baptême. Ce nom n'est pas héréditaire. L'un de ces noms est *Clair*, aujourd'hui disparu, qui a survécu dans sa forme féminine *Claire*. Il vient du latin *clarus*, qui signifie *illustre*. Par exemple, saint Clair, évêque de Nantes, au 3<sup>e</sup> siècle.

En ancien français, l'enfant de quelqu'un nommé Clair se dit: X à Clair, *au Clair*, *du Clair*, comme on dit encore parfois: Paul à Gédéon, pour  *fils de Gédéon*. À partir du 13<sup>e</sup> siècle, les noms deviennent héréditaires, d'où l'apparition des noms de famille. Ainsi s'expliqueraient, pour une partie du moins, les patronymes *Clair*, *Auclair*, *Duclair*...

2) À partir du 12<sup>e</sup> siècle, la population s'accroît. Le fait de ne porter qu'un nom, non héréditaire, crée de la confusion à cause de l'homophonie. D'où le besoin d'ajouter un surnom. Ce surnom vient de diverses sources, parmi lesquelles le métier exercé par la personne en question. Pensons à *Boulangier*, *Leboulangier*... Ainsi le surnom *clerc*, du latin *clericus*, qui désigne celui qui a fait des études en vue de devenir prêtre ou notaire.

Dans le nord et le nord-ouest de la France, ce surnom est employé avec l'article *le*: *Leclerc*. Il n'est pas exclu qu'il ait été employé aussi avec l'article *au*: *Auclerc*. À partir du 15<sup>e</sup> siècle, d'abord dans les villes, on crée un registre d'état civil. En 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, François 1<sup>er</sup> rend ce registre obligatoire et impose qu'il soit tenu en français, plutôt qu'en latin. Cette ordonnance contribue à fixer les noms de famille.

En France, jusqu'à la Révolution (1789), ce sont les curés qui tiennent les registres d'état civil. Au Québec, c'est le cas jusqu'en 1994. Ainsi, c'est dans les registres paroissiaux qu'on peut suivre les avatars du patronyme *Auclair/Leclerc*. Fait étonnant, dès 1683, les curés écrivent parfois *Leclerc* plutôt qu'*Auclair* pour des membres d'une même famille. À Charlesbourg, berceau des Auclair, cela se produit dans 24 actes sur 570. Dans la Beauce, au 19<sup>e</sup> siècle, quelqu'un se marie sous le nom d'*Auclair*, se remarie sous le nom de *Clerc*, puis se marie une troisième fois sous le nom de *Leclerc*. C'est dire à quel point notre patronyme a eu du mal à se fixer. Comme l'on sait, un certain nombre d'Auclair ont finalement adopté le patronyme Leclerc. Ce sont des Auclair dit Leclerc.

3) Étonnamment, dans les actes de baptême de Pierre et d'André Auclair, le curé de Saint-Vivien écrit: '*oclerc*'. Cette fois, c'est l'orthographe qui attire notre attention. Le signe diacritique est écrit au-dessus du *o* et non après, ce qui veut dire qu'il ne s'agit pas d'une apostrophe, mais d'un accent. C'est l'un des signes qu'on emploie en gaélique, nom que l'on donne à un groupe de parlers celtiques qui survivent, entre autres, en Irlande et en Écosse.

En Écosse, "fils de" se traduit par *Mac* ou *Mc*, placé avant le nom. En Irlande, le *O'* placé avant le nom signifie "petit-fils de", "descendant de". En gaélique, *descendant de Clerc* se dit '**O Cléirigh**, connu en anglais sous les formes O'Clery, O'Cleary, O'Clare... (Par imitation, aux États-Unis, certains des nôtres écrivent leur nom: O'Clair, O'Claire, O'Clare). Quand on sait les rapports qui ont existés entre les îles britanniques et la côte nord-ouest de la France entre le 11e (conquête normande) et le 17e siècle (commerce avec La Rochelle), la graphie du curé de Saint-Vivien n'est pas banale. Reste à savoir ce qu'elle pourrait révéler.

4) Nous avons vu plus haut que le surnom a parfois été emprunté au métier exercé, par exemple *clerc*. Le surnom a pu aussi venir du lieu d'origine. En France, il existe des **Clère** et des **Leclère** dont le nom, paraît-il, tient au fait qu'ils sont originaires de **Clères**, une commune dans le département de la Seine-Maritime, région de Haute-Normandie.

Finalement, pour les Auclair d'Amérique, aucune des hypothèses que nous venons d'explorer ne s'impose. Bien plus, elles ne sont pas les seules, on peut en imaginer d'autres. La question reste ouverte.

Raymond L'Heureux